

Commissions de développement de l'OdASanté

Vue d'ensemble des travaux depuis leur mise en place

Introduction.....	2
Table des abréviations	2
Commission de développement « PEC Soins infirmiers ES ».....	3
Commission de développement « PEC TAB ES »	4
Commission de développement « PEC TRM ES ».....	5
Commission de développement « PEC TSO ES »	6
Commission de développement « PEC activation ES »	7
Commission de développement « PEC HD ES »	8
Commission de développement « PEC orthoptique ES »	9
Commission de développement « PEC podologie ES ».....	9
Commission de développement « PEC EPD ES AIU »	10

Berne, 21.2.2011

Introduction

Conformément à l'Ordonnance du DFE concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures, les plans d'études cadre doivent être « examinés périodiquement et adaptés en fonction des développements économiques, technologiques et didactiques » (art. 7, al. 4 OCM ES). Dans ce but, l'OdASanté a mis en place une commission de développement pour chacun des neuf plans d'études cadre (PEC) dans le domaine de la santé dont elle est l'organe responsable.

Le présent document donne une première vue d'ensemble des travaux/thèmes de ces neuf commissions de développement depuis leur mise en place.

Les PEC en question sont entrés en vigueur entre le 1.1.2008 et le 12.11.2010. Les procédures de reconnaissance de l'Office fédéral de la technologie et de la formation professionnelle (OFFT) pour les filières de formation sont actuellement en cours. De manière générale, il convient donc dans un premier temps de veiller à une consolidation des nouveaux PEC et d'éviter d'y apporter des adaptations non indispensables.

Le secrétariat des commissions de développement est assuré par le secrétariat général de l'OdASanté. Le règlement de fonctionnement ainsi qu'une synthèse des thèmes traités et la date de la prochaine séance se trouvent sur le site de l'OdASanté.

Table des abréviations

ASCFS	Association suisse des centres de formation santé-social
ASI	Association suisse des infirmières et infirmiers
ASMTT	Association suisse des professions médico-techniques et médico-thérapeutiques de la santé
ASO	Association Suisse des Orthoptistes
ASSASD	Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
ASTRM	Association suisse des techniciens en radiologie médicale
ASTSO	Association suisse des techniciennes en salle d'opération diplômées
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CISI	Communauté Suisse d'intérêt pour soins intensifs
CSFP	Conférence suisse des offices de formation professionnelle
FMCH	foederatio medicorum chirurgicorum helvetica
FSAS	Fédération suisse des associations professionnelles du domaine de la santé
FSIA	Fédération suisse des infirmières et infirmiers anesthésistes
KOGS	Kantonale Organisationen der Arbeitswelt Gesundheit und Soziales
labmed	Association professionnelle suisse des techniciennes et techniciens en analyses biomédicales
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
SSAR	Société suisse d'anesthésiologie et de réanimation
SSMI	Société suisse de médecine intensive
SSMUS	Société suisse de médecine d'urgence et de sauvetage
SSO	Société Suisse d'Ophthalmologie
SSO	Société Suisse d'Odontostomatologie
SSP	Société Suisse de Parodontologie
SUS	Communauté d'intérêts Soins d'urgence Suisse
SVAT	Schweizerischer Verband der Aktivierungsfachfrauen/-männer

Commission de développement « PEC Soins infirmiers ES »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour la filière de formation soins infirmiers menant au titre d'infirmière / d'infirmier diplômé-e ES est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Séances

La première séance de la Commission s'est tenue le 19 mai 2009. La commission s'est, au total, réunie à cinq reprises depuis sa mise en place.

Membres

H+	Silvia Rosery
curaviva Suisse	Therese Gotsch-Hinden
ASSASD	Annabelle Crivelli
FSAS d'entente avec l'ASI	Marianne Schmid
	Ursina Baumgartner
	Sandra Langenegger
CDS	Bettina Kuster
KOGS	Lukas S. Furler
ASCFS	Patrick Morger
	Werner Mathis (président)
	Marita Leichtle
CSFP	Barbara Fischer
Domaine de spécialisation psychiatrie	Stefan Kuhn

Thèmes

Fin novembre 2009, les membres de la Commission ont décidé de traiter prioritairement les deux thèmes suivants et d'adapter le PEC en conséquence : "possibilité d'offrir des filières en cours d'emploi" et "uniformiser la prise en compte des compétences acquises dans le cadre de la formation selon l'ancien droit menant au diplôme niveau I (DN I)".

Dans le cadre d'une procédure d'audition, l'OdASanté a – au printemps 2010 – soumis les propositions d'adaptations urgentes du PEC à ses organisations membres, aux organisations cantonales du monde du travail santé (OrTrA cant.), de même qu'aux prestataires de formation.

En juin 2010, la Commission de développement PEC Soins infirmiers ES a passé en revue les résultats de la consultation interne de l'OdASanté, puis adopté à l'unanimité les propositions d'adaptation du PEC Soins infirmiers ES. Les adaptations du contenu ont par la suite été adoptées par le Comité de l'OdASanté (29.6.2010) puis par la Commission fédérale des écoles supérieures (CFES) le 6.7.2010. Après l'apport de différentes précisions formelles, puis son approbation par l'OFFT, le PEC est entré en vigueur le 14 février 2011. L'OdASanté assume la responsabilité du PEC conjointement avec l'Association suisse des centres de formation santé-social (ASCFS).

Entre-temps, la Commission de développement s'est déjà penchée sur la prochaine adaptation du PEC: selon le PEC, la prise en compte de certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) doit être réglée de manière uniforme d'ici à la mi-2012.

Commission de développement « PEC TAB ES »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour la filière de formation technique en laboratoire médical menant au titre de technicien-ne en laboratoire médical diplômé-e ES est entré en vigueur le 27 mai 2008.

Séances

La première séance de la Commission s'est tenue le 13 janvier 2010. La Commission s'est, au total, réunie à deux reprises depuis sa mise en place.

Membres

H+	Patrizia Cione Hasler
Laboratoires médicaux privés	NN
FSAS d'entente avec labmed	Heinz Ryffel (président)
	Sabine Minneker
CDS	renonce pour l'instant à un siège dans la Commission
KOGS	Ruth Urbinelli
ASCFS	Eliane Aubert
	Mireille Geng

Thèmes

La Commission de développement PEC TAB ES s'est penchée sur la question de la reconnaissance des diplômes étrangers ; dans ce cadre, elle s'est entretenue avec une délégation de la CRS, mandatée par l'OFFT de procéder à ces reconnaissances.

La Commission a en outre traité une question liée à l'interprétation du PEC et relevant du terme de la procédure de qualification finale (PEC chap. 6).

Un premier échange entre la Commission de développement PEC TAB ES et les experts de la profession accompagnant les procédures de reconnaissance de l'OFFT pour les filières de formation Technique de laboratoire médical ES a eu lieu en mai 2010. Cet échange a confirmé le bien-fondé des objectifs mentionnés dans le PEC et montré que le PEC peut être mis en œuvre sans difficulté particulière. A cette occasion, il a été rappelé que les compétences définies dans le PEC sont celles dont une TAB diplômée doit disposer à l'issue de sa formation pour répondre aux attentes du monde du travail: Le profil professionnel doit être clairement reconnaissable et permettre des affectations dans différents types d'établissement.

Commission de développement « PEC TRM ES »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour la filière de formation technique de radiologie médicale menant au titre de technicien-ne en radiologie médicale diplômé-e ES est entré en vigueur le 27 mai 2008.

Séances

La première séance de la Commission s'est tenue le 10 février 2010. La Commission s'est, au total, réunie à deux reprises depuis sa mise en place.

Membres

H+	Gabriela Bürki
Instituts en radiologie privés	Angelo Montesanto
FSAS/ASMTT d'entente avec l'ASTRM	Karin Lustenberger
	Andreas Bischof (président)
CDS	Elisabeth Stalder-Riesen
KOGS	Renate Klöckner-Christoff
ASCFS	Chantal König
	Nicola Pieper

Thèmes

La Commission de développement PEC TRM ES s'est - avec la participation de la personne responsable de la CRS - penchée sur la question de la reconnaissance des diplômes étrangers.

Un premier échange au sein de la Commission a en outre montré que le PEC pouvait être mis en œuvre sans difficulté particulière.

A la demande du Comité de l'OdASanté, la Commission de développement procèdera d'ici à l'été 2011 à une clarification sur la pondération des trois domaines spécifiques que sont la radiodiagnostique, la radiooncologie et la médecine nucléaire dans la formation actuelle (théorique et pratique). Auparavant, elle veillera à ce que les trois domaines spécifiques soient représentés en son sein par des professionnels du terrain.

Commission de développement « PEC TSO ES »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour la filière de formation technique opératoire menant au titre de technicien-ne en salle d'opération diplômé-e ES est entré en vigueur le 15 octobre 2009.

Séances

La première séance de la Commission s'est tenue le 24 mars 2010. La Commission s'est, au total, réunie à deux reprises depuis sa mise en place.

Membres

H+	Séverine Besnard
FSAS/ASMTT d'entente avec ASTSO	Anne Sophie Bétrisey (présidente)
	Franziska Bähler
FMCH	Andreas Scheiwiller
CDS	Monika Knecht
KOGS	Denise Haller
ASCFS	Marlise Merz
	Josefa Bizzarro

Thèmes

La Commission a pris connaissance de la procédure menée par la Croix-Rouge suisse pour la reconnaissance de titres de formation étrangers.

En ce qui concerne la mise en œuvre de PEC, la question des filières de formation raccourcies, de même que celle de la collaboration entre les écoles et les lieux de formation pratique ont notamment été abordées.

En juin 2010, la Commission de développement PEC TSO ES a invité des représentantes des prestataires de formation ayant développé un concept pour une filière de formation raccourcie (pour les détenteurs d'un diplôme soins infirmiers ES). Dans la mesure où les effectifs sont suffisants, la formation raccourcie débutera au printemps 2011.

Commission de développement « PEC activation ES »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour la filière de formation activation menant au titre de spécialiste en activation diplômé-e ES est entré en vigueur le 18 août 2008.

Séances

La première et, jusqu'ici, seule séance de la Commission a eu lieu le 25 mars 2010.

Membres

H+	NN
curaviva Suisse	Therese Gotsch-Hinden
FSAS/ASMTT d'entente avec SVAT	Dora Liechti
	Bernhard Umhang
CDS	renonce pour l'instant à un siège dans la Commission
KOGS	Charlotte Lehmann
ASCFS	Christine Hefti Kraus
	Erika Bugmann

Themen

Les thèmes suivants ont été évoqués lors d'un premier échange au sein de la Commission:

- la correspondance au domaine de certains certificats fédéraux de capacité (PEC chap. 4.1)
- la mise en œuvre des compétences de gestion requises selon le PEC (PEC chap. 3.3.5).

Commission de développement « PEC HD ES »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour la filière de formation hygiène dentaire menant au titre de hygiéniste dentaire diplômé-e ES est entré en vigueur le 10 juillet 2009.

Séances

La première et, jusqu'ici, seule séance de la Commission a eu lieu le 10 juin 2010.

Membres

FSAS/ASMTT d'entente avec Swiss Dental Hygienists	Brigitte Schoeneich Wolgensinger (présidente)
	Sigrid Kaehr
SSO	Rainer Feddern
SSP	Dominik Hofer
CDS	renonce pour l'instant à un siège dans la Commission
KOGS	Claudia Hoyer-Ruckstuhl
ASCFS	Christine Bischof
	Sandra Senn

Thèmes

Lors de sa première séance, la Commission a déjà traité une question d'interprétation du PEC liée aux exigences posées aux prestataires de la formation (PEC chap. 5.4).

La Commission s'est par ailleurs entretenue avec une délégation de la CRS, qui, sur mandat de l'OFFT, procède aux reconnaissances des diplômes étrangers.

Commission de développement « PEC orthoptique ES »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour la filière de formation Orthoptique menant au titre d'orthoptiste diplômé-e ES est entré en vigueur le 15 octobre 2009.

Séances

La première et, jusqu'ici, seule séance de la Commission a eu lieu le 4 novembre 2010.

Membres

H+	Erika Koller
FSAS d'entente avec l'ASO	Véronique Glauser (présidente)
	Paola Blanchoud-Parolini
CDS	renonce pour l'instant à un siège dans la Commission
KOGS	Renata Gulik Landolt
SSO	Christian Bosshard
	Alessandra Sansonetti
Prestataire de formation Suisse allemande	Beate Schmal
Prestataire de formation Suisse romande	Claudine Pisset

Thèmes

La Commission a mené un premier échange sur la mise en œuvre du plan d'études cadre: D'une manière générale, le profil de compétences rencontre un bon écho et répond aux attentes du monde du travail. La mise en application du PEC se déroule sans difficulté particulière à l'école de Lausanne. En Suisse alémanique le processus de coordination entre le prestataire de formation et les lieux de formation pratique, d'une certaine complexité, est encore en cours.

Il appartient à la Commission de déterminer quand une nouvelle technique doit obligatoirement être enseignée par tous les prestataires de formation et, en conséquence, être ancrée dans le PEC.

Commission de développement « PEC podologie ES »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour la filière de formation podologie pour l'obtention du titre podologue diplômé-e ES est entré en vigueur le 12 novembre 2010.

Séance de lancement

La Commission de développement « PEC podologie ES » sera instituée en 2012.

Commission de développement « PEC EPD ES AIU »

Entrée en vigueur du Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour les études post-diplômes (EPD) ES en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgences (AIU) est entré en vigueur le 10 juillet 2009.

Séances

La première séance de la Commission s'est tenue le 4 mars 2010. La Commission s'est, au total, réunie à quatre reprises depuis sa mise en place.

Membres

H+	Henriette Schmid
CDS	Priska Braun
KOGS	Susanne Schuhe
FSIA	Martin Salzmann
SSAR	Dr. med. Hans Rudolf Brunner
CISI	Paola Massarotto
SSMI	Dr. med. Regula Zürcher-Zenklusen
SUS	Petra Tobias
SSMUS	Dr. med. Robert Sieber
Prestataire de formation Suisse allemande	Kurt Sperl (président)
Prestataire de formation Suisse romande	Margrit Cohen (vice-présidente)
Prestataire de formation tessinoise	Mario Colferai

Thèmes

La Commission s'est prioritairement positionnée sur les points suivants :

- Modalités d'admission aux études postdiplôme pour les ambulanciers ES et les sages-femmes HES au EPD ES (PEC chap. 4.3)
- Exigences posées à l'unité / au service où se déroule l'activité professionnelle des personnes suivant les études postdiplôme (précision du PEC chap. 4.2)

La Commission s'est employée à l'élaboration des instruments suivants :

- Directives concernant les exigences aux lieux de formation pratique (PEC chap. 5.7.2) à l'attention des prestataires de formation.
- Modalités concernant la participation des experts d'examen qui assistent à une partie de la procédure de qualification (PEC chap. 6.1.d)
- Compétences minimales en soins infirmiers qui devront être acquises par les ambulanciers et les sages-femmes durant les douze mois exigés au sein d'une division de soins aigus

Un premier échange entre la Commission de développement PEC EPD ES AIU et les experts de la profession accompagnant les procédures de reconnaissance de l'OFFT pour les études postdiplômes ES AIU s'est tenue début 2011: De manière générale, les expériences des experts de la profession sont positives; la collaboration entre les experts de la profession et les experts principaux s'avère efficace et garante de qualité.